

Réf. : DAJP/2022-169

**Décision de nomination de suivants de liste
au conseil d'administration**

Collège des professeurs des universités et assimilés

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 719-1 et D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-529 du Président de l'Université de Tours, en date du 16 octobre 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des professeurs des universités et assimilés au conseil d'administration ;

Vu la liste de candidats intitulée « L'université ENSEMBLE » ;

Vu les démissions de Mme Fabienne TOUPIN et de Mme Noria SEMMOUD-BENABDALLAH ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. Marc CLASTRE est proclamé élu au conseil d'administration, collège des professeurs des universités et assimilés, en remplacement de Mme Fabienne TOUPIN et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés.

Fait à Tours,

P.J. : Composition actualisée du conseil d'administration



**COMPOSITION ACUTALISÉE DE LA
COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Collège des professeurs des universités et assimilés**

Titulaire	Liste
VENDRIX Philippe	Portons tous les talents !
BELZUNG Catherine	Portons tous les talents !
NERON Emmanuel	Portons tous les talents !
CLASTRE Marc	L'université ENSEMBLE
OPHELE Claude	Portons tous les talents !
GIACOMETTI Arnaud	L'université ENSEMBLE
ROINGEARD Philippe	Portons tous les talents !
SAINT-MARTIN Pauline	Portons tous les talents !